

École élémentaire publique Trilles des Bois

Conseil École 2022-2023

Procès-verbal de la 2^e rencontre extraordinaire

Ottawa, le 27 mars 2023, 19 h 00

Procès-verbal de la 2^e rencontre extraordinaire du conseil école (CE) de l'École élémentaire publique Trilles des Bois à Ottawa le 27 mars 2023 de 19 h 00 à 20 h 30 en virtuel via Google Meet.

Sont présents :

- Michelle Morra, présidente
- Marie-Claude Sheedy McLellan, vice-présidente
- Carolyn Lecorre, trésorière, comité de justice sociale
- Gabrielle Bolduc, secrétaire
- Farah Pelissier
- Simon de Haerne
- Ginette Rainville, directrice

Sont absents :

- Henrik Vierula, membre
- Eugénie Waters, membre, comité de la cour d'école
- Julie Chiasson, membre du personnel enseignant
- Shelley Guilfoyle, membre
- Suyin Lee, membre de la communauté

1. Mot d'ouverture

La séance est ouverte à 19 h 05. Mme Michelle Morra souhaite la bienvenue.

2. Règlements administratifs

L'adoption des Règlements administratifs tel que présenté est proposée par Michelle Morra, appuyé par M. Simon de Haerne; Les règlements administratifs sont adoptés à l'unanimité.

3. Mot de la trésorière et demande de subvention

Mme Caroline Lecorre présente le budget à jour du CE

- 3.1. Le CE approuve le montant de 198\$ pour une sortie à la cabane à sucre
- 3.2. En raison des fonds limités avant la foire du printemps, Le CE révisé ses approbations précédentes et approuve un montant de 10% de la valeur des demandes de subvention. Les montants sont les suivants:

- Sortie de plein air juin - 7e années : 600,00 \$
- Sortie de plein air septembre prochain - 7e années : 449,00 \$
- \$ pour sorties des 8e années : 300,00 \$
- Sortie des 3e années à Upper Canada Village: 200,00 \$
- Sortie des 1ères années au théâtre du CNA : 158,00 \$

La proposition, mise de l'avant par Mme Lecorre et appuyée par Mme Pelissier, est adoptée à l'unanimité.

Ces montants pourront être augmentés suivant la foire de printemps, à la discrétion du CE. Certains fonds restent disponibles pour aider les familles qui en ont besoin pour participer pleinement aux activités.

- 3.3. Un souhait est noté par les membres présents que des règlements de financement, lignes directrices et budget provisoire soient mis en place en avance de l'année scolaire 2023-2024.

4. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance régulière du CE aura lieu le mardi 18 avril 2023 à 19 heures, dans le 30 de l'édifice principal. La présence en virtuel sera rendue possible par Google Meet.

5. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 15 par Mme Morra et appuyée par Mme Bolduc que la séance soit levée.

Merci